

digne en tous sens du grand Pontife, qui depuis environ 17 ans gouverne l'Eglise avec tant de sagesse & de modération. Sa Sainteté y pose pour fondement, que quiconque n'est pas soumis à la Constitution *Unigenitus*, est en état de damnation, & entre dans le détail des cas où il faut refuser les Sacremens. Comme une Pièce aussi importante ne sauroit être bien présentée qu'en la langue où elle a été écrite, la voici telle; mais avant tout donnons une Lettre circulaire que le Roi a envoyée avec ce Bref à tous les Evêques de son Royaume.

20 M Onsieur l'Evêque de N. . . . Notre Saint  
 20 Père le Pape m'a envoyé sa Réponse à  
 20 la Lettre que la dernière Assemblée générale  
 20 du Clergé de mon Royaume lui écrivit avec  
 20 mon agrément le 21. Octobre de l'année der-  
 20 nière, pour lui demander ses avis paternels  
 20 sur la diversité d'opinions qui s'étoient ren-  
 20 contrées dans les Délibérations de cette Af-  
 20 semblée : Je vous communique cette Répon-  
 20 se, & je m'attends que selon les Loix de mon  
 20 Royaume vous n'en ferez aucun usage par  
 20 Acte public, avant que je ne l'aye revêtuë  
 20 de mes Lettres Patentes, si je juge à propos  
 20 de le faire. J'attends de vôtre zèle pour la  
 20 Religion & la tranquillité de l'Etat, que vous  
 20 vous unirez avec empressement aux sentimens  
 20 d'un Pontife, dont les vertus & les lumières  
 20 sont l'ornement & la consolation de l'Eglise,  
 20 que vous concurrez autant qu'il dépendra  
 20 de vous aux vûës que je me propose  
 20 pour conserver les Droits de la Jurisdiction  
 20 qui appartient à l'Eglise, & pour assurer soli-  
 20 dement le respect dû à la Religion, & réta-  
 20 blir